

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**CINQUIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION  
DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT  
DE L'ANNEE 2014**

**RAPPORT DE LA SESSION**

***EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DE « ENQUETE SUR LA SECURISATION DES PRODUITS  
ET SERVICES DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION AU BENIN »***

Juillet 2014

Le **vendredi 04 juillet 2014**, s'est tenue dans la salle de réunion n° 321 du bâtiment INSAE, la cinquième session extraordinaire de la Commission du Programme des Enquêtes, Etudes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014. L'objectif principal de cette séance de travail est d'examiner le dossier technique de l'« **Enquête sur la sécurisation des produits et services de la santé de la reproduction au Bénin** » en vue de la délivrance du visa préalable du Conseil National de la Statistique (CNS). Cette opération est conduite par l'Institut National de la Statistique et d'Analyse Economique (INSAE) dans le cadre du suivi-évaluation des principaux aspects du Programme Mondial de Sécurisation des Produits de Santé Reproductive (GPRHCS) conduit par l'UNFPA.

### **OUVERTURE DE LA SESSION**

A l'ouverture des travaux de la session, Monsieur Alexandre BIAOU, Directeur Général de l'INSAE a souhaité la bienvenue aux commissaires et à toutes les personnes ressources présentes. Après les avoir remercié pour leur engagement habituel, le DG a invité les structures sectorielles à s'inscrire véritablement, à l'instar de l'INSAE, dans cette logique de respect de la loi en vue de s'assurer de l'opportunité et de la conformité aux normes et méthodes statistiques des enquêtes qu'elles pilotent ou confient à des tiers. Il souhaite que la commission puisse dans le futur se projeter sur le terrain pour vérifier l'application de la méthodologie validée. Par ailleurs, il a annoncé que plusieurs enquêtes sont en instance d'examen par la commission. Après avoir énuméré brièvement la composition du dossier technique de l'enquête soumis à l'examen des commissaires, le DG a déclaré ouverts les travaux de l'atelier et a encouragé les commissaires à faire preuve d'abnégation dans l'examen minutieux des documents soumis à leur appréciation.

La deuxième intervention est celle du représentant de l'UNFPA. Il a remercié les commissaires pour avoir accepté de passer au peigne fin le dossier technique de l'enquête. Ensuite, il a annoncé que l'avis du CNS permettra pour les années à venir de capitaliser les bonnes pratiques relatives à l'enquête et d'étendre l'expérience du Bénin à d'autres pays de la sous-région.

Madame Cécile TEKA, DCSFR-INSAE, en prenant la parole, a réprécisé les objectifs de la session et la démarche proposée pour son déroulement avant de procéder à la mise en place du présidium pour conduire les travaux de la session. Ce présidium est composé de trois (3) membres que sont :

- **Président** : Edgard Yves DIDAVI, représentant de la DPP/MAEP,

- **Secrétaire** : Sylvestre DOSSOU, représentant de la DPP/MESRS,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, cadre à l'INSAE.

A l'entame de sa mission, le président de séance a fait procéder à la présentation des participants de la session. La séance a connu la participation effective de vingt-huit (28) cadres dont treize (13) provenant des ministères sectoriels et de la BCEAO, onze (11) de l'INSAE, deux (2) représentants de l'UNFPA, deux représentantes de l'ABPF et de la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport. Le président a ensuite annoncé le projet d'ordre du jour qui a été adopté par la plénière. Les points inscrits à l'ordre du jour adopté se présentent comme suit :

- Discussion générale sur le cadre conceptuel de l'enquête,
- Constitution des groupes et restitution de leurs travaux,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa préalable du CNS à l'enquête.

Le président de séance a donc laissé la parole à la Directrice des Etudes Démographiques, Madame Elise AHOVEY en charge de la coordination technique de l'enquête pour exposer le cadre conceptuel de l'opération.

## **I-) DISCUSSION GENERALE SUR LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ENQUETE**

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, Madame Elise AHOVEY a articulé sa présentation en trois phases à savoir : l'introduction qui présente le contexte général et la justification de la réalisation de l'enquête, la méthodologie qui traite des populations cibles, des outils de collecte et du mode d'échantillonnage de l'enquête et les perspectives qui évoquent les étapes clés du chronogramme des opérations. Les commissaires ont retenu ce qui suit de la présentation :

- Deux (2) populations sont ciblées par l'enquête à savoir : les points de prestations de services de Planification Familiale ou de santé maternelle de la reproduction et les clients de ces établissements ;
- Deux (2) types de questionnaires standards au niveau international et contextualisés seront utilisés. Le premier en 2 sections à l'endroit des clients pour évaluer la perception des bénéficiaires sur la qualité des prestations et le deuxième en 13

sections à l'endroit des points de santé pour évaluer les coûts, la disponibilité et la sécurisation des prestations ;

- La collecte des informations sera faite grâce à l'application CAPI pour disposer dans un bref délai d'une base de données de qualité ;
- Sur les 770 établissements de la base de sondage, 157 ont été sélectionnés et regroupés selon la pyramide sanitaire, 510 clients présents le jour de l'entretien dans les points de soins primaires seront questionnés et 1100 clients des points de soins secondaires ou tertiaires seront questionnés suivant un échantillonnage systématique à la sortie des consultations ;
- L'organisation du personnel de terrain comprend 6 superviseurs, 22 chefs d'équipe et 50 agents enquêteurs ;
- Un pré-test est prévu à l'issue de la formation des agents de collecte.

Au terme de cet exposé, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- Les raisons de la baisse de la fécondité malgré la hausse des assistances à l'accouchement tels que révélées par les statistiques de l'EDS,
- L'inadéquation entre le nombre de jours de collecte mentionné dans le protocole (10 jours) et celui évoqué au cours de la présentation (12 jours),
- La différence entre le type des deux (2) premiers clients répondants et celui du troisième interrogé au niveau de chaque point de soins secondaires ou tertiaires visité.

En réponse à ces différentes préoccupations, la DED-INSAE a apporté des éclaircissements résumés comme suit :

- La baisse de la fécondité malgré la hausse des assistances à l'accouchement révèle l'évolution des mentalités de la société face à la question de la natalité,
- Le nombre de jours de collecte mentionné dans le protocole fait référence au nombre de jours ouvrables c'est-à-dire effectif de travail tandis que celui évoqué au cours de la présentation prend en compte les deux (2) jours du week-end à chevaucher, c'est le nombre de jours contractuels,
- En collaboration avec le médecin consultant de chaque point de soins secondaires ou tertiaires visité, il sera délivré une carte au 3<sup>ème</sup> client répondant qui doit être forcément un bénéficiaire des services de la Planification Familiale.

## **II-) CONSTITUTION DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis à tous les commissaires de s'enquérir des objectifs et du cadre conceptuel de l'enquête soumise au visa du CNS, le président de séance a lancé l'inscription des participants dans chacun des deux (2) groupes précédemment définis par l'équipe d'organisation de la session. Ainsi, deux (2) groupes de travail ont été constitués comme suit :

- Groupe n°1 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier :
  - o la pertinence scientifique de la démarche méthodologique de l'enquête et du protocole d'échantillonnage,
  - o l'efficacité du mode de gestion des opérations de collecte, du budget prévisionnel de la collecte et du chronogramme de l'étude,
  - o la pertinence des rubriques du questionnaire « client » et leur cohérence avec les objectifs visés,
  - o l'adéquation entre ce questionnaire et les instructions de son remplissage.
- Groupe n°2 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier :
  - o la pertinence des rubriques du questionnaire « prestataire » et leur cohérence avec les objectifs visés,
  - o l'adéquation entre ce questionnaire et les instructions de son remplissage.

Le groupe n°1 est présidé par Monsieur Moïse ILAYE de la DPP/MDGLAAT et a pour rapporteur Monsieur Gérard COUAO-ZOTTY de la DDPD-AL. Le groupe n°2 quant à lui, est présidé par Monsieur Damase DAGBENONBAKIN de la DPP/MDAEP et a pour rapporteur Monsieur Sylvestre DOSSOU de la DPP/MESRS.

## **III-) RESTITUTION DES TRAVAUX DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A l'issue de l'examen des documents techniques par les groupes constitués et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par les commissaires :

➤ *Sur le document de protocole de l'enquête*

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Expliciter la raison du choix d'un échantillonnage systématique des clients des points de soins secondaires ou tertiaires alors que dans la phase opérationnelle ce procédé ne ressort pas explicitement,
- Utiliser des termes statistiques courants dans le document pour faciliter la compréhension de la démarche méthodologique,
- Insérer dans les critères de choix des agents enquêteurs la possession minimale du niveau BAC et que la formation de sage-femme serait un atout,
- Augmenter de quatre (4) jours la durée de formation des agents de terrain pour leur permettre de maîtriser suffisamment la manipulation de l'application CAPI développée sous le CSProX en vue d'une disponibilité automatique de la base des données collectées,
- Eclater le budget des opérations de terrain pour permettre son examen,
- Remplacer dans tout le document le terme contrôleurs par chefs d'équipe.

➤ **Sur le questionnaire client**

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Supprimer la question sur le nom du client répondant,
- Insérer une question sur la religion du client juste avant les questions sur son niveau d'éducation,
- Mettre niveau d'instruction au lieu de niveau d'éducation et prendre en compte les cas d'alphabétisation,
- Mettre à la question 74 « signes d'alarme » au lieu de « complications graves »,
- Insérer à la suite de cette question une autre pour recueillir les rumeurs en matière de planification familiale qui influence le comportement du client répondant,
- Harmoniser le code affecté à la modalité « autres » des questions,
- Insérer des questions sur les méthodes de planification utilisées par le client,
- Insérer des questions par rapport à la disponibilité des produits,
- Mettre une échelle de valeur pour les modalités des questions sur la satisfaction du client en lieu et place des modalités oui et non,
- Renvoyer le remerciement fait à l'enquêté à la fin de la section 4,

- Harmoniser le manuel des instructions avec le questionnaire.

➤ **Sur le questionnaire prestataire**

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Mettre à la question 004 « Milieu d’implantation du PPS » en lieu et place de la question posée,
- Paginer le questionnaire,
- Ajouter la modalité « contraceptif disponible mais non utilisable » au niveau de la question 013,
- Harmoniser le manuel des instructions avec l’outil de travail,
- Préciser les sept médicaments vitaux dans le manuel d’instructions.

Les observations de forme sont consignées directement dans les documents témoins tenus par les rapporteurs des deux (2) groupes. Ces documents ont été transmis en séance à l’équipe d’organisation de la session.

#### **IV-) APPRECIATION DE L’OPPORTUNITE OU NON DE L’ACCORD DU VISA DU CNS A L’ENQUETE**

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les représentants de l’unité de pilotage de l’enquête, les commissaires sont globalement satisfaits de la qualité des documents soumis à leur examen.

Ainsi, ils ont autorisé, au nom du CNS, la délivrance du visa préalable du CNS à l’« **Enquête sur la sécurisation des produits et services de la santé de la reproduction au Bénin** » pilotée par l’INSAE avec l’assistance technique du Ministère de la Santé et de l’ABPF. Ce visa du CNS délivré sous réserve de la prise en compte des recommandations recouvre **un avis d’opportunité et de conformité technique**.

#### **CLÔTURE DE LA SESSION**

Au cours de la cérémonie de clôture, le Conseiller Technique du DG-INSAE, Monsieur Sourou DJATON a remercié tous les commissaires et les personnes ressources pour l’ampleur et la

qualité du travail abattu au sein des deux (2) groupes de travail et au cours de la plénière. Il invité les commissaires à être fier qu'aujourd'hui l'examen préalable des enquêtes par le CNS rentre dans les habitudes des producteurs de statistiques. Ainsi, il a souhaité que les efforts nécessaires soient consentis pour poursuivre dans la droite ligne de ces bonnes pratiques.

Enfin, il a souhaité aux commissaires, au nom du Directeur Général de l'INSAE, un bon retour dans leurs structures respectives avant de déclarer close la cinquième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014.

Fait à Cotonou, le 04 juillet 2014

Le rapporteur



## LISTE DE PRESENCE

| N°                          | Nom et Prénoms               | Structure          |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------|
| <b>Commissaires</b>         |                              |                    |
| 1.                          | DIDAVI Edgard Yves           | DPP/MAEP           |
| 2.                          | VIDEHOUEYOU GOUSSANOU Joëlle | CCIB               |
| 3.                          | DOSSOU Sylvestre             | DPP/MESRS          |
| 4.                          | DAGBENONBAKIN Erick Damase   | DPP/MDAEP          |
| 5.                          | COUAO-ZOTTI Gérard           | DDPD ATL/LIT       |
| 6.                          | HOUEDOKOU Wilfried           | BCEAO              |
| 7.                          | GBAGBA Hippolite             | DPP/MCTIC          |
| 8.                          | ILAYE Moïse                  | DPP/MDGLAAT        |
| 9.                          | KOUASSI M. Marcel            | DPP/MAEP           |
| 10.                         | VLAVONOU Lucrèce             | DPP/MTPT           |
| 11.                         | VIOU Edgard                  | DPP/MJLDH          |
| 12.                         | AHAN Aurélien                | DGAE/MEF           |
| 13.                         | DIALLO Gafari                | DGAE/MEF           |
| <b>Personnes ressources</b> |                              |                    |
| 14.                         | BIAOU Alexandre              | DG/INSAE           |
| 15.                         | DJATON Sourou Koubadjè       | CT/INSAE           |
| 16.                         | MEDEDJI Damien               | Assistant DG/INSAE |
| 17.                         | TEKA Cécile                  | DCSFR/INSAE        |
| 18.                         | GOGAN Gillis                 | DCSFR/INSAE        |
| 19.                         | DOSSOU HOUNHOUEYOU Florent   | CAB/MDAEP          |
| 20.                         | AGUIAR Luc                   | DCSFR/INSAE        |
| 21.                         | SOSSOU Clément               | DTIP/INSAE         |
| 22.                         | AHAMIDE Armelle              | DED/INSAE          |
| <b>Soumissionnaires</b>     |                              |                    |
| 23.                         | TAIROU Souliya               | ABPF               |
| 24.                         | AGONGLO AHANHANZO Clarisse   | DSME/MS            |
| 25.                         | AHOVEY Elise                 | DED/INSAE          |